



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 13 octobre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Région Grand Est
Commission Locale de l'Eau
SAGE Bassin Ferrifère
Place Gabriel Hocquart – CS 810004
57036 METZ Cedex 1

OBJET : Dossier de déclaration concernant la gestion par infiltration des eaux pluviales
du projet de construction de l'EHPAD Sainte Madeleine à THIONVILLE

RÉF. : PR/ Cascade n° 57-2022-00387

P.J. : Récépissé de déclaration
Courrier d'acceptation
Fiche descriptive du IOTA

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2022-00387 en date du 13 octobre 2022 ;
 - une copie de la décision en date du 13 octobre 2022 adressée à la Fondation LENTERNIER de Thionville ;
 - la fiche de renseignement descriptive du IOTA.
- concernant l'opération suivante :

Gestion des eaux pluviales par infiltration du projet de construction de l'EHPAD de Sainte Madeleine - Route de Guenrange à THIONVILLE

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. Le maire de la Ville de THIONVILLE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER